

Getting a police record check



Information for individuals

Starting November 1, 2018, information disclosed and included in a police record check is being standardized for three types of checks:

- criminal record check
- criminal record check and judicial matters check
- vulnerable sector check

You will also have the opportunity to review your own record before it is provided to a requestor. Learn more at: ontario.ca/policerecordchecks.

About police record checks

A police record check is a search of police database records about an individual. These checks are often used as part of a screening process for employment or volunteering.

In Ontario, you can request a police record check from a municipal police service or the Ontario Provincial Police. There are also private businesses that provide police record checks.

Protecting your rights

Certain information cannot be disclosed in your record check, including whether you were a victim or witness of a crime, or if you had non-criminal contact with police that did not lead to charges while you were suffering from a mental health crisis. Youth records, if released to you, will be provided as a separate record and shouldn't be shared with anyone else, including a potential employer. Exemptions to these rules may apply in certain situations. For information about exemptions, visit: ontario.ca/policerecordchecks.

You will also be able to request information from the police record check provider to correct any information you believe is inaccurate or should not be included based on the type of record check you are getting.

Obtenir une vérification de dossier de police



Information pour les personnes visées par une vérification

À compter du 1er novembre 2018, les renseignements divulgués et compris dans une vérification de dossier de police seront normalisés pour trois types de vérifications :

- vérification de casier judiciaire
- vérification de casier judiciaire et d'affaires judiciaires
- vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

Vous pourrez jeter un œil à votre dossier avant qu'il soit remis à un demandeur. Pour en savoir plus, consultez :

ontario.ca/verificationsdossierspolice.

Vérification de dossier de police

Une vérification de dossier de police consiste à consulter les dossiers conservés dans les bases de données policières au sujet d'une personne en particulier. Ce genre de vérification est courant dans le cadre des processus de sélection de candidats pour un emploi ou du bénévolat.

En Ontario, pour demander une vérification du dossier de police, il faut s'adresser à un service de police municipal ou à la Police provinciale de l'Ontario. Des entreprises privées offrent aussi ce service.

Protection de vos droits

Certains renseignements ne seront pas indiqués dans le rapport de vérification de votre dossier de police, notamment si vous avez été témoin ou victime d'un crime, ou si vous avez eu affaire à la police pendant une crise de santé mentale pour des motifs non criminels qui n'ont pas donné lieu à des accusations. Votre dossier d'adolescent, le cas échéant, vous sera remis à part; vous ne devez pas le transmettre à quiconque, y compris à un employeur potentiel. Des exemptions peuvent s'appliquer dans certains cas; pour en savoir plus, consultez :

ontario.ca/verificationsdossierspolice.

Vous pourrez également demander au fournisseur de vérifications de dossiers de police de corriger tout renseignement qui vous semble inexact ou d'éliminer tout renseignement qui ne devrait pas être divulgué selon le type de vérification en question.